

SYNDICAT MIXTE DU SUD EST DE L'ESCAUT

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PREVENTION DES INONDATIONS



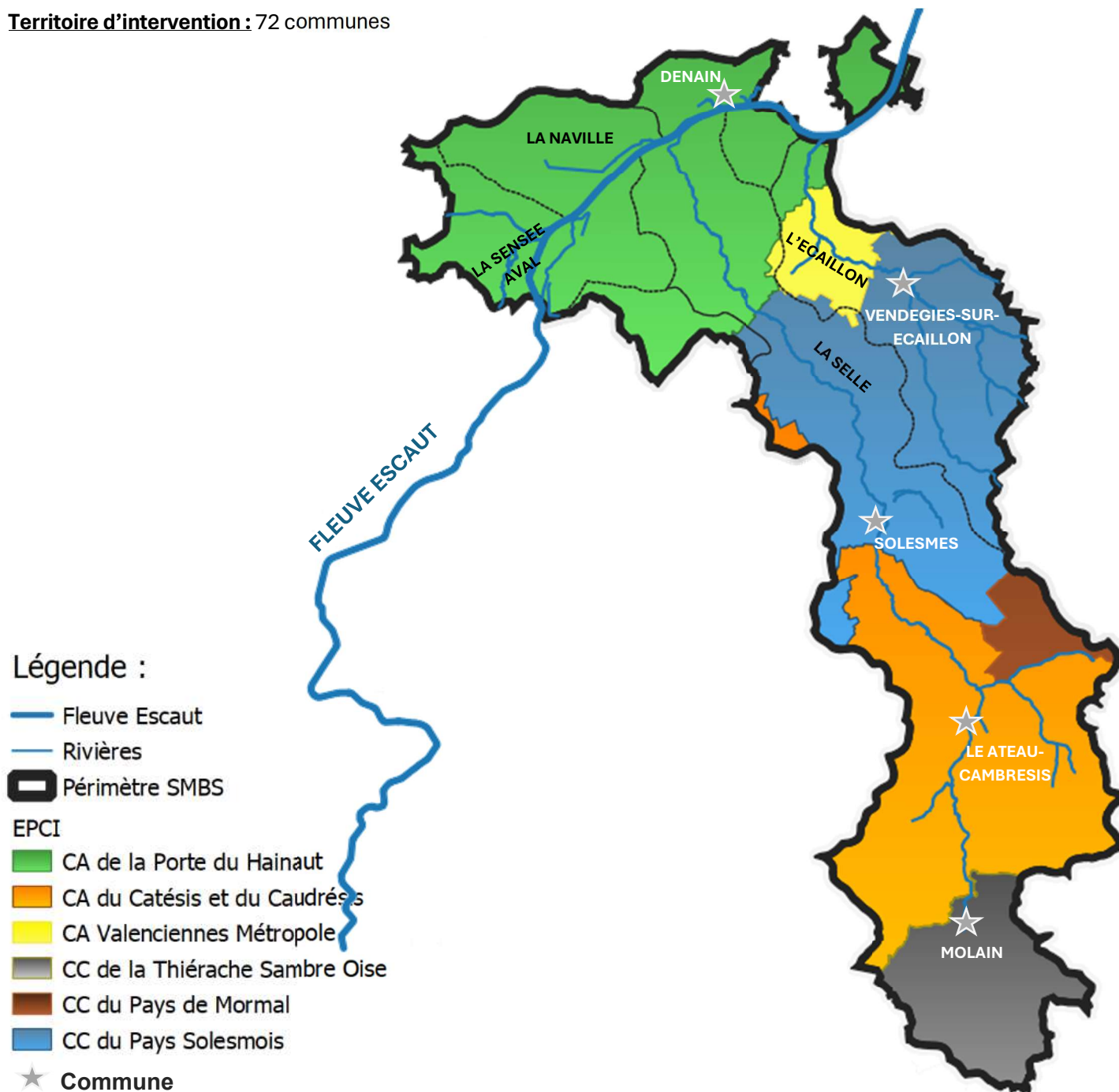
9 rue Jules Guesde
59730 SOLESMES
Tél./Fax : 03.27.37.30.93
E.mail : syndicat.selle@wanadoo.fr

Président : M. Georges FLAMENG

Les effectifs : 2 animateurs territoriaux, 1 agent administratif, 1 encadrant technique et 10 agents techniques

Compétence : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) pour le compte de 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Territoire d'intervention : 72 communes



La gestion intégrale d'un bassin versant est cruciale pour favoriser la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau et diminuer les risques d'inondations. C'est dans ce contexte que le Syndicat intervient de manière coordonnée sur deux fronts : la gestion des cours d'eau et la prévention de l'érosion des sols, qui entraîne un apport de matières en suspension.

SYNDICAT MIXTE DU SUD EST DE L'ESCAUT

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PREVENTION DES INONDATIONS

GESTION DES RIVIERES

Objectifs :

- Mettre en œuvre les plans de gestion rivière
- Restaurer la continuité écologique des ouvrages hydrauliques pour permettre aux espèces piscicoles de migrer librement et d'assurer un bon écoulement des sédiments
- Réduire le risque inondation par une politique forte en matière de gestion préventive d'entretien du lit mineur des rivières au lieu d'actions curatives.
- Favoriser la biodiversité notamment en luttant contre les espèces invasives végétales (Renouée du Japon...) et animales (Rats musqués)

LUTTE CONTRE LES RUISSELLEMENTS AGRICOLES

Objectifs :

- Mettre en œuvre des plans de gestion sur les bassins versants (hydraulique douce)
- Lutter contre les transferts de limons, de phosphore et de nitrates pour la protection de la ressource en eau,
- Limiter la perte de sol fertile,
- Réduire le risque inondation en limitant le risque de coulées de boues et de ruissellement
- Sensibiliser le monde agricole
- Mettre en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques avec les exploitants du territoire.



Avant



Coulées de boues à Saint-Python



Après



Travaux de restauration de la Selle à Saint-Souplet

Aménagement de haies sur le bassin versant de la Selle

Le Syndicat coopère avec diverses entités publiques, privées et associatives pour mener à bien ses missions, incluant la Fédération de Pêche du Nord, plusieurs Associations Agréées de Pêche locales, la Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France, le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France, l'Office Français de la Biodiversité, ainsi que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord, WPD...

Les activités telles que l'animation territoriale, la réalisation d'études, l'exécution de travaux, l'entretien des rivières et les installations pour contrer l'érosion (comme les haies et les fascines) bénéficient d'un soutien technique et financier de la part de ces partenaires :



Etablissement public du Ministère chargé du développement durable



Région Hauts-de-France